



Procès verbal de la réunion des administrateurs 16 mars 2011

77, Ste-Ursule

Étaient présents :

Roger Bertrand
Jean Beauchesne
Étienne Berthold
Claudette Blais
Michelle Bussièrès
Nadine Galy
Louis Germain
Michel Leclerc
Jacques Lévesque

S'étaient excusés :

France Bilodeau
Véronyc Sansoucy

Denis L'Anglais, conseiller juridique, est également présent.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 janvier.
3. Élection des officiers.
4. Déficit d'opération des États généraux : stratégie d'intervention.
5. Hôtellerie illégale : actions à poser.
6. Suites des États généraux : rapport d'étape
7. Red Bull Crashed Ice : prise de position.
8. Dates des prochaines réunions du CA.
9. Varia :

Louis Germain préside la réunion qui débute à 16h30. Claudette Blais agit comme secrétaire d'assemblée.

1. Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Louis Germain, appuyé par Jacques Lévesque que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 janvier 2011

L'adoption du procès-verbal est reportée à la prochaine rencontre.

3. Élection des officiers

Après avoir fait un bref rappel des règlements qui encadrent l'élection des officiers, il est proposé par Jean Beauchesne, appuyé par Michelle Bussièrès, que les mandats des officiers actuels du CCVQ soient reconduits pour la prochaine année. La présidence sera assurée par Louis Germain, la vice-présidence par Roger Bertrand et Nadine Galy agira comme secrétaire-trésorière.

4. Déficit d'opérations des États généraux : stratégie d'intervention

Le bilan présenté lors de la dernière assemblée annuelle du CCVQ affichait un déficit d'opérations de \$30,000. Les explications ont été fournies quant à la source de ce déficit.

Différentes hypothèses ont été formulées quant à des sources de revenus éventuelles. À court terme, on explorera la possibilité d'augmenter le financement public, en recourant à une demande d'assistance financière additionnelle auprès du Bureau de la Capitale Nationale et de Tourisme Québec. Le rapport financier produit suite aux États généraux permet de présenter les écarts entre les revenus anticipés et les dépenses encourues. Il permet également d'illustrer les principales compressions de dépenses effectuées en cours de processus.

Roger Bertrand accepte d'effectuer les représentations nécessaires au cours des prochains jours et Louis Germain lui communiquera l'essentiel de l'argumentaire. On insiste sur la pertinence d'une contribution additionnelle de la part de Tourisme-Québec, compte tenu du rôle du Vieux-Québec dans toutes les activités de promotion touristique de la Ville de Québec, de la région de la Capitale Nationale et du Québec. On peut également évoquer la pression croissante des grands événements dans les stratégies de promotion touristique.

L'exploitation du SIVQ (Système d'information du Vieux-Québec) peut également s'avérer une source de revenus, dans l'hypothèse où les démarches en cours avec la Ville de Québec et l'Université Laval sont concluantes.

L'organisation de concerts bénéfiques est une avenue à explorer. On propose de la considérer, notamment dans le cadre de l'organisation de la Fête des voisins.

Suite aux résultats des démarches effectuées en matière de financement public, on explorera les possibilités de recourir à un financement privé.

5. Hôtellerie illégale, actions à poser

Louis Germain et Roger Bertrand résument les principaux résultats des travaux du Comité externe qui a siégé sur le dossier de l'hôtellerie illégale. Le rapport sera disponible sur le site du CCVQ.

On a fait état des progrès réalisés, notamment pour ce qui concerne les permis octroyés par la Ville et les attestations de qualité octroyées par Tourisme-Québec, mais on insiste sur l'importance d'assurer le suivi de ce dossier. Des changements à la Charte de la Ville de Québec s'imposent, si l'on veut accroître l'efficacité des poursuites intentées et augmenter le niveau des amendes. Une harmonisation des normes d'application des taxes d'affaires est requise entre la Ville et Hydro-Québec. La Ville appliquerait sa taxe d'affaires à compter de cinq chambres et Hydro-Québec l'appliquerait à compter de neuf chambres. Les communications avec Revenu Québec devraient également être maintenues. Enfin, on souligne l'implication de l'Association hôtelière qui a embauché un chargé de projets pour effectuer un certain nombre de recherches sur les sites internet qui offrent de l'hébergement sans détenir les autorisations requises.

À la demande de Louis Germain, Roger Bertrand contactera Madame Lise Martineau, dans le but d'explorer son intérêt à s'impliquer dans les suites de ce dossier.

6. Suite des États généraux : rapport d'étape

Suite à la tenue des États généraux, un rapport d'activités et un rapport financier ont été produits et transmis aux principaux partenaires qui ont contribué au financement de ce projet.

Une rencontre au Cabinet de la Mairie a permis une première discussion quant aux suites à donner. Il a été convenu que l'on pourrait organiser une rencontre avec le Comité plénier de la Ville, pour faire état des résultats obtenus et notamment présenter la Déclaration de principes commentée.

À ce jour, huit rencontres ont été effectuées avec différents individus et organismes, afin de discuter des suites à donner à la Déclaration de principes et des orientations à privilégier, notamment en matière d'information et de concertation.

Une première rencontre pour la mise sur pied d'une table de concertation des institutions s'est tenue à l'initiative du représentant du CHUQ. Le CCVQ a confirmé sa volonté de collaborer dans le cheminement de ce dossier, si cela s'avérait utile.

7. Red Bull Crashed Ice

L'organisation de l'édition 2011 suscite de nombreux commentaires, avant même les compétitions prévues du 17 au 19 mars 2011 :

- les installations sont beaucoup plus imposantes que l'an dernier au Parc Montmorency, à Place Royale et à Place de Paris;
- les mesures d'atténuation convenues sont de moins en moins respectées : la gestion de la circulation sur Côte de la Montagne, sur la rue Saint-Pierre, les horaires de travail, les périodes de tests pour son et lumières;
- l'entretien des rues et des trottoirs est déficient;
- l'entreposage sur les quais et le stationnement de Dalhousie est beaucoup plus important et génère des problèmes supplémentaires de circulation;
- il s'agit d'un événement faisant la promotion d'un produit énergisant qui demeure de plus en plus questionnable pour la santé;
- il n'y a eu aucune consultation ou information préalable quant à la signature d'un contrat d'une durée de trois ans;
- les mesures de sécurité prévues pourraient être difficiles à appliquer, compte tenu des installations existantes dans certaines places publiques;
- les autres villes qui reçoivent l'événement n'ont pas à le subventionner directement et à fournir gratuitement une série de services de travaux publics ou de sécurité, elles percevraient même des revenus?

Suite à l'énumération des problèmes réels et appréhendés et suite au rappel des positions déjà prises par le CCVQ sur ce dossier, on a esquissé certaines avenues d'intervention. Les avis étant partagés quant à l'efficacité et la pertinence des moyens proposés, on a convenu de la nécessité d'élaborer une stratégie d'intervention qui serait davantage concertée et dont les impacts seraient évalués et documentés. On fait appel à chacun des participants afin qu'il apporte sa contribution en favorisant l'approche la plus factuelle possible.

8. Dates des prochaines rencontres

Les réunions des membres du Conseil d'administration du CCVQ se tiendront le troisième mardi de chaque mois, à 17 heures.